Département d'Eure-et-Loir Arrondissement de Chartres Canton de VOVES Commune de BOISVILLE-LA-SAINT-PERE N° SIRET 212 800 478 000 19

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## **REUNION DU 10 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 10 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BOISVILLE LA SAINT PÈRE, dûment convoqué le 25 septembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Magalie Robert, Maire.

Étaient présents: Magalie ROBERT, Jean-Louis MÉJANE, Sandra PERCHERON, Romain PRYLOUTSKY, Julien DOUSSINEAU – Adjoints; Léon GOUHIER, Gilles PERCHERON, Olivier BOURGINE, Jérémy RODRIGUÉS, Barbara DRUENNE, Marc PLESSIS.

Était excusé: Philippe MAISONS (pouvoir à Julien DOUSSINEAU.

Monsieur Jérémy RODRIGUÉS est nommé secrétaire de séance.

Le quorum (6) est atteint (11).

## AVIS PROJET EOLIEN BEAUVILLIERS ET THEUVILLE

Madame le Maire informe que par courrier du 29 août 2023, la préfecture d'Eure-et-Loir demande l'avis des communes incluses dans le périmètre (6 km) définit à l'article R. 181-36 du code de l'environnement, concernant le projet éolien de Beauvilliers et Theuville, pour l'implantation de 8 éoliennes.

Après débat, le conseil municipal, à la majorité (11 voix pour : Magalie Robert, Jean-Louis Méjane, Sandra Percheron, Romain Pryloutsky, Julien Doussineau + pouvoir de Philippe Maisons, Léon Gouhier, Gilles Percheron, Jérémy Rodrigués, Barbara Druenne, Marc Plessis ; 1 voix contre : Olivier Bourgine), donne un avis favorable à ce projet.

Le Maire, Magalie ROBERT

